

**FRAIS DE PARTICIPATION, D'ARBITRAGE ET D'ADMINISTRATION DES ACTIVITÉS AU SECONDAIRE
 SAISON 2024-2025**

DISCIPLINE SPORTIVE	INSCRIPTION PAR ÉQUIPE ¹	INSCRIPTION PAR ÉLÈVE PAR RENCONTRE	ARBITRAGE PAR MATCH		
			Atome/benjamin	Cadet	Juvenile
ATHLÉTISME EXTÉRIEUR	N/A	30,50 \$³			
ATHLÉTISME EN SALLE	N/A	30,00 \$⁴			
BADMINTON	210,00 \$	8,00 \$			
BASKETBALL	330,00 \$		58,15 \$ 30,20 \$ D4-N3	61,00 \$ 31,35 \$ D4-N3	63,90 \$ 56,75 \$ JM D4-N3 32,55 \$ JF D4-N3
CHEERLEADING	650,00 \$ Amicale² 825,00 \$ Régionale²				
CROSS-COUNTRY	N/A	1re date: 12,00 \$ 2e date: 13,00 \$⁵			
ÉCHECS	300,00 \$		355 \$ pour la saison		
FLAG FOOTBALL	AUTOMNE: 215,00 \$		75,45 \$ (féminin)		
	PRINTEMPS: 285,00 \$		76,70 \$ (ato. masc., benj. masc., cadet masc. div. 4) 92,95 \$ (cadet masc. div.3, juv masc.)		
FUTSAL	330,00 \$		34,35 \$		
HOCKEY	M14: 3440,00 \$		Les frais d'arbitrage sont inclus dans les frais d'inscription		
	M15: 3505,00 \$				
	M18: 3595,00 \$				
IMPROVISATION	300,00 \$		À confirmer		
NATATION	205,00 \$	26,00 \$⁶			
SKI DE FOND	280,00 \$				
TENNIS DE TABLE		20,00 \$			
ULTIMATE	160,00 \$ Festival 180,00 \$ Championnat				
VOLLEYBALL	330,00 \$		15,70 \$ / set	17,45 \$ / set D4 21,05 \$ / set D3	18,55 \$ / set D4 22,25 \$ / set D3

1a - Écoles à l'extérieur du réseau du RSEQ Montréal : les frais d'inscription sont augmentés de 85 \$.

1b - Frais d'inscription majoré de 25 \$ pour une inscription tardive à une ligue

2- Pour les écoles de l'extérieur en cheerleading seulement: 725 \$ pour la rencontre amicale et 900 \$ pour la rencontre régionale.

3- 30.5 \$ pour les 30 premières inscriptions et 24 \$ pour les subséquentes

4- 30 \$ pour les 20 premières inscriptions et 23 \$ pour les subséquentes

5- Voir les dates sur le site internet - rabais pour les inscriptions hâtives

6- Coût minimal de 85 \$ par établissement

AMENDES DÉCERNÉES AU COURS DE LA SAISON

DESCRIPTION DE L'INFRACTION	MONTANT
01 - MANQUEMENT À ENREGISTRER LES RÉSULTATS D'UNE PARTIE SUR S1 DANS LES DÉLAIS PRÉVUS À LA RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE	15 \$⁸
02 - MANQUEMENT À AJOUTER LA FEUILLE DU MATCH SUR S1 DANS LES 5 JOURS OUVRABLES SUIVANTS LE MATCH	15 \$⁸
03 - FEUILLE DU MATCH JAMAIS AJOUTÉE SUR S1	15 \$
04 - DÉCLARER FORFAIT LORS D'UNE RENCONTRE POUR CAUSE D'ABSENCE D'ENTRAÎNEUR	30 \$
05 - DÉCLARER FORFAIT LORS D'UNE RENCONTRE POUR CAUSE D'UN MANQUE DE JOUEURS	30 \$
06- FORFAIT D'UNE ÉQUIPE QUI, SANS AVIS DANS UN DÉLAI RAISONNABLE, NE SE PRÉSENTE PAS À UNE RENCONTRE	60 \$
07 - REMISE D'UN MATCH ET CHANGEMENT AU CALENDRIER	50 \$
08 - RETRAIT D'UNE ÉQUIPE EN COURS DE SAISON	100 \$
09 - EXPULSION D'UNE ÉQUIPE EN COURS DE SAISON	150 \$

8- Cumul maximum de 2 amendes pour un même résultat ou une même feuille de match